
AVIS PUBLIC
Dérogation mineure

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 11 mai 2026 à 19 h 30 le conseil doit statuer, sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET :

Autoriser une clôture de 2 mètres de haut en cour avant au lieu de 1 mètre tel que prescrit par le règlement de zonage 147-15.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

267 rue Principale
Saint-Dominique-du-Rosaire

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil le 11 mai 2026 à 19h30.

Donné à Saint-Dominique-du-Rosaire, ce 20 avril 2026.



Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Katy Fortier, directrice générale & greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire, certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant les copies aux endroits désignés par le conseil entre 9 h 00 et 17 h 00 ce 20 avril 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce, 20 avril 2026.



Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière